



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : 0386 – ProLink Enzyme Digester Cleaner Deodorant

Utilisation du produit : Digesteur de graisse et de vidange de drain

Numéros de codes du produit : CL010 (69700, 69701, 69702, 69703)

Catégorie SIMDUT : D2B – matière causant d’autres effets toxiques

Numéro de FS : 0386

Nom et adresse du fournisseur :

Pro-Link Canada

Box 67082, 421 Richmond Road

Ottawa, ON K2A 4E4

(613) 722-0798

Nom et adresse du fabricant :

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d’urgence : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀ mg/kg orale/rat</u>	<u>DL₅₀ mg/kg peau/lapin</u>	<u>CL₅₀ ppm inh./rat</u>
Aucun					

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Voies d’entrée : Ingestion, inhalation, contact oculaire, contact cutané.

Signes et symptômes de l’exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : L’inhalation du brouillard ou des pulvérisations peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact cutané : Le contact prolongé et répété peut causer une légère irritation. Une infection bactérienne peut se produire par les plaies ouvertes.

Contact oculaire : Peut causer une légère irritation.

Ingestion : Peut causer une irritation du système gastro-intestinal et un vomissement. Nausée, vomissement ou diarrhée.

Effets de l’exposition à long terme (chronique) : Une irritation cutanée peut se produire chez les personnes très sensibles suite à un contact répété.

Autres dangers importants : s/o

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la victime à l’air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés. Rincer les lieux avec beaucoup d’eau. Si l’irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire : Rincer les yeux avec de l’eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l’irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente/éveillée, lui rincer la bouche avec de l’eau et lui faire boire un verre d’eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D’INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : Le produit est à base d'eau. Il est ininflammable.

Point d'éclair (méthode) : n/d (>93, creuset fermé Pensky-Martens)

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : n/d

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : n/d

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* s/o. *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* s/o.

Propriétés oxydantes : Ce n'est pas un oxydant.

Température d'auto-inflammation : s/o

Moyen d'extinction adéquat : Poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse ou eau pulvérisée.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par NIOSH/MSHA.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Précautions personnelles : Gants et lunettes de sécurité. Si le rejet produit un brouillard, porter un masque contre le brouillard approprié et approuvé par NIOSH.

Précautions environnementales : Ventilation générale

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Avant le nettoyage, réviser les données relatives aux dangers dans la présente fiche signalétique. Les petits déversements peuvent être absorbés avec un absorbant non réactif pour être ensuite placés dans des contenants adéquats, étiquetés et portant un couvercle.

Matières interdites : s/o

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : S'assurer que la ventilation est adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Bien se laver les mains après la manipulation du produit.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un lieu frais, sec et avec un couvercle.

Matériaux d'emballage spéciaux : n/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Ventilation générale.

Protection respiratoire : Si les conditions produisent un brouillard, porter un masque contre les brouillards approuvé par NIOSH/MSHA.

Gants de protection : Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en néoprène, en latex ou en caoutchouc de butyle pour éviter tout contact cutané.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité

Autre matériel de protection : S'assurer qu'une douche oculaire et une douche de sécurité sont disponibles.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide vert opaque; odeur de fleur.

Seuil de l'odeur : n/d

Point d'ébullition : 100 °C

Pression de vapeur : n/d

Coefficient de partage huile/eau : n/d

Densité de vapeur (air = 1) : n/d

Taux d'évaporation : n/d

pH (tel que fourni) : 6,5 à 7,5

Point de fusion/congélation : 0 °C

Solubilité dans l'eau : Soluble

Densité ou densité relative (eau = 1) : 1

Composés organiques volatils (COV) : n/d

% de matières volatiles selon le poids : Environ 98 %

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Le produit est stable.

Conditions à éviter : Le contact avec les comburants forts et les acides forts.

Matières à éviter : Éviter tout contact avec les comburants forts et les acides forts.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et de l'azote ainsi que du chlorure d'hydrogène.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Voir section 2.

CL₅₀ : Voir section 2.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV; SCGIH-STEL; ACGIH-plafond : n/d

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : n/d

Sensibilisation à la matière : Une irritation cutanée peut se produire chez les personnes très sensibles suite à un contact répété.

Maladies aggravées par l'exposition : LE PRODUIT CONTIENT DES BACTÉRIES. En cas d'ingestion, une nausée, un vomissement ou une diarrhée peut se produire. L'infection bactérienne peut se produire par des plaies ouvertes.

Matières synergiques : n/d

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : n/d

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible. Ne pas jeter les déchets dans l'environnement.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : Non réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée pour : ProLink Canada

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 31 mars 2012

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.

s/o Sans objet

n/d Non disponible

MT/lg